SEANCE DU 9 JUIN 2023

Date de convocation : 23 mai 2023 **Date d'affichage :** 23 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, Maire.

<u>Présents</u>: MM. Christine BISSON, Benoît FOURREAU, Martine HERMAN, Prescilla LEGLUAIS, Jérôme MAUGER, Michel PENLAE, Bastien PEZERIL, Joël PEZERIL, Céline ROCQUES, Philippe VAUGEOIS.

Absents excusés: MM. Alexandre HERMAN, Nadia CHETTOUH.

Absente: Mme Marie-Laure LEHENAFF.

<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Prescilla LEGLUAIS.

1- Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

- Élection des délégués

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris par au vote	00
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	00
- Nombre de suffrages exprimés	10
- Majorité absolue	

NOM Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
NOW Prenom des candidats	En chiffres	En lettres
Michel PENLAE	10	Dix
Christine BISSON	9	Neuf
Philippe VAUGEOIS	8	Huit
Joël PEZERIL	3	Trois

Monsieur Michel PENLAE, Madame Christine BISSON et Monsieur Philippe VAUGEOIS ont été proclamés élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.

- Élection des suppléants

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris par au vote.	00
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	
- Nombre de suffrages exprimés	
- Majorité absolue	

NOM Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Céline ROCQUES	10	Dix
Bastien PEZERIL	10	Dix
Joël PEZERIL	9	Neuf
Martine HERMAN	1	Un

Madame Céline ROCQUES, Monsieur Bastien PEZERL et Monsieur Joël PZERIL ont été proclamés élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.